

[ACCUEIL](#) | [SOCIÉTÉ](#)

D'autres syndicats sortent pour appuyer les juristes de l'État

PUBLIÉ AUJOURD'HUI À 13 H 12



Des membres de quelques syndicats ont participé à une manifestation à Québec pour soutenir les juristes de l'État, en grève depuis le 24 octobre 2016 Photo : Radio-Canada/Camille Simard

En grève depuis 18 semaines, les juristes de l'État québécois continuent de maintenir la pression sur leur employeur. Mercredi midi, ils ont manifesté devant les bureaux du Conseil du Trésor à Québec, en compagnie de députés de l'opposition et de membres d'autres associations syndicales venus les soutenir.

Cette « manifestation de solidarité », comme l'a nommée le syndicat des avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ), se tenait simultanément à Montréal et à Québec. Dans la capitale, quelques centaines de manifestants se sont réunis.

Parmi les forces venues soutenir les juristes, on pouvait voir des membres du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ).

Le président de l'APIGQ, Marc-André Martin, dit suivre la situation des juristes de près. « On n'a pas encore signé de convention. On est encore en moyens de pression. On a un mandat de grève générale nous aussi dans les poches », explique-t-il.

Cet appui fait le bonheur du président de LANEQ, Me Jean Denis. Il dit ne pas être surpris que d'autres organisations syndicales soient sorties parce qu'il juge que la lutte des juristes est « louable » et « pas exagérée ».

Me Jean Denis espère toujours une sortie de crise rapide et croit que la solution est entre les mains du gouvernement.

« Vous nous donnez la même chose que les procureurs de la Couronne ont reçu avec un comité de rémunération, un nouveau mode de rémunération. Pour ce qui est des salaires, on en reparlera quand ce sera le temps d'en parler, à ce comité de négociation-là. »

— Me Jean Denis, porte-parole de LANEQ



Me Jean Denis, président de LANEQ Photo : Radio-Canada

La porte-parole du Parti québécois pour le Conseil du Trésor, Nicole Léger, était aussi à la manifestation. Elle a mentionné que sa formation politique s'engageait à porter la voix de LANEQ dans les débats à l'Assemblée nationale.

Le porte-parole de la Coalition avenir Québec en matière de travail, Marc Picard, était également sur place.



Des membres de quelques syndicats ont participé à une manifestation à Québec pour soutenir les juristes de l'État, en grève depuis le 24 octobre 2016 Photo : Radio-Canada/Camille Simard

Moreau blâme les représentants syndicaux

Plus tôt en matinée, le président du Conseil du Trésor, Pierre Moreau, avait affirmé qu'une rencontre de négociation avait eu lieu mardi et que le climat avait été « bon », selon l'information qui lui a été rapportée.

Le ministre dit toujours vouloir en arriver à une entente négociée dans ce conflit plutôt que d'avoir recours à une loi spéciale pour forcer les 1100 juristes de l'État à rentrer au travail.

Or, il réitère que « les représentants syndicaux ne semblent pas bouger d'une position qui est la même depuis le début du conflit. »

« Je vous renvoie à la définition du mot négociateur. Négociateur, ce n'est pas s'asseoir et exiger. »

— Pierre Moreau, président du Conseil du trésor

Mardi, [la bâtonnière du Québec a interpellé directement le premier ministre](#) Philippe Couillard pour l'implorer d'initier le règlement de ce conflit. Me Claudia P. Prémont estime que « la situation a assez duré ».

La semaine dernière, les juristes de l'État québécois ont rejeté massivement la plus récente offre du gouvernement. Même si leur fonds de grève est épuisé, ils ont voté à 63 % en faveur de la poursuite du débrayage.

La question salariale, notamment, achoppe toujours. LANEQ réclame aussi une réforme du mode de négociation de leur convention collective. Le syndicat voudrait la mise sur pied d'un comité de rémunération dont le rôle serait de soumettre des recommandations à l'Assemblée nationale, plutôt que de devoir négocier avec le gouvernement.

Les juristes de l'État sont sans convention collective depuis le 31 mars 2015.

À lire aussi : [Des milliers de Québécois touchés par la grève des juristes](#)